

N°86

Octobre-Novembre 2017

# Caen Handi info



**Caen Handi Info****Revue de presse non exhaustive  
sur l'actualité du handicap**

réalisée par la Mission ville handicap  
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

**SOMMAIRE**

p.3  
SANTÉ

p.3  
ENFANCE ET SCOLARITÉ

p.4  
VIE PROFESSIONNELLE

p.4  
ALLOCATIONS

p.5  
DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

p.5  
VIE SOCIALE



La Ville de Caen a édité une mise à jour du **guide Handicap**. Il recense les services et organismes de Caen et ses environs destinés aux personnes en situation de handicap et à leur famille, classés selon les thématiques suivantes : s'informer, se déplacer, se loger, apprendre, travailler, vivre au quotidien, se soigner et sortir.

Edité également en gros caractères, il sera prochainement disponible en version audio et en braille.

Il est consultable et téléchargeable sur le site internet de la ville :

<http://caen.fr/node/2518>

<http://caen.fr/sites/default/files/publication/17/11/guidehandicapcaenbdsansimg.pdf>

Vous pouvez vous procurer des exemplaires auprès du CCAS ou de l'accueil de l'Hôtel de Ville ou en faisant une demande auprès de la mission ville handicap par email: [missionvillehandicap@caen.fr](mailto:missionvillehandicap@caen.fr)

## SANTE

Grâce au partenariat avec l'association ATIPIIC (entreprise à but d'emploi), **le réseau de services pour une vie autonome (RSVA)** propose à titre expérimental **un service d'accompagnement vers un accès aux soins autonome**.

L'objectif de ce nouveau service est de favoriser l'autonomie en utilisant les transports en commun.

Il s'agit d'un accompagnement gratuit lors du déplacement entre le lieu de vie (domicile ou foyer) de la personne et le lieu de la consultation.

Publics concernés: Les adultes en situation de handicap, en situation de précarité, ayant une maladie chronique habitant à Caen, Colombelles, Cormelles Le Royal, Fleury-sur-Orne, Giberville, Hérouville Saint Clair, Ifs, Mondeville.

**Contact:** RSVA : Email : [procop@rsva.fr](mailto:procop@rsva.fr) ou [adami@rsva.fr](mailto:adami@rsva.fr) - Tél : 07 67 39 31 52.

<http://www.rsva.fr/fr/accompagnement-aux-soins-gc163.html>

## ENFANCE ET SCOLARITE

### ► **Scolarité des enfants handicapés: l'Etat doit proposer une place en ULIS**

(ASH, 13/10/2017, p 38) – Ordonnance n°1707537 du 28 septembre 2017- Réf: II- 2.3.4

En refusant d'affecter un enfant handicapé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), comme prévu par la décision d'orientation de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), le rectorat de l'académie de Créteil a porté une atteinte grave et manifestement illégale au droit pour tout enfant de bénéficier d'une scolarité adaptée.

Dans une ordonnance du 28 septembre dernier, le tribunal administratif de Melun a ainsi reconnu la responsabilité de l'Etat et enjoint au rectorat d'affecter, sous 10 jours, l'enfant en Ulis au niveau collège.

<http://bo-npa.fr/sites/default/files/article-files/ordonnance-ta-melun-2017-09-28.pdf>

### ► **Ifs. Le jardin sensoriel tient toutes ses promesses**

Ouest-France, 14 novembre 2017 - Réf: II- 1.2.1.3

Un jardin sensoriel a été récemment inauguré au sein du centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) d'Ifs, permettant aux enfants suivis d'aller à l'extérieur et de travailler l'apprentissage des sens.

Ce projet a mobilisé des financements privés à hauteur de 45 000 euros et une subvention de la ville d'Ifs.

## **VIE PROFESSIONNELLE**

### TRAVAIL EN MILIEU ORDINAIRE

#### ► **OETH: légère hausse du taux d'emploi des personnes handicapées en 2015**

(ASH, 17/11/2017, p 9-10) - Réf: III- 2.1.1

La direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) a récemment publié une étude concernant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2015.

En 2015, 431 000 travailleurs handicapés sont employés dans les 100 300 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (OETH). Cela représente 325 400 équivalents temps plein sur l'année, pour un taux d'emploi direct de 3,4 %, soit +0,1 point par rapport à 2014.

Les modalités de la mise en œuvre de l'obligation sont variées parmi les établissements assujettis : 8 % versent uniquement une contribution financière à l'Agefiph tandis que 79 % emploient directement au moins un bénéficiaire de l'OETH. Le recours à l'emploi direct croît avec la taille de l'établissement et varie selon le secteur d'activité.

En 2015, 42 000 nouveaux bénéficiaires sont embauchés dans les établissements assujettis, plus souvent en contrats à durée déterminée qu'en contrat à durée indéterminée.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-071v2.pdf>

#### ► **La convention nationale pour l'emploi des personnes handicapées 2017-2020 est signée**

(ASH, 24/11/2017, p 8) - Réf: III- 2.1.0

Une convention nationale multipartite d'objectifs et de moyens concernant l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés a été signée pour la période 2017-2020.

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/convention\\_multipartite\\_2017-2020\\_-\\_16\\_11\\_2017.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/convention_multipartite_2017-2020_-_16_11_2017.pdf)

## **ALLOCATIONS**

#### ► **Le système de l'AEEH est perfectible, selon l'IGAS**

(ASH, 27/10/2017, p 6-7) - Réf: IV- 8

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) a publié récemment un rapport sur la gestion de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Cette prestation sociale versée, sans condition de ressources, doit permettre d'aider les familles à faire face aux frais supplémentaires entraînés par le handicap de leur enfant.

L'AEEH est une prestation en plein essor couvrant une large gamme de besoins. Pour autant, elle ne répond pas de manière adéquate à toutes les situations et la diversité des modes de traitement des demandes engendre des inégalités.

Plusieurs pistes d'amélioration sont proposées, visant notamment à réaménager cette allocation, à accroître l'accompagnement et l'information des familles, et à renforcer le rôle de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) dans l'animation des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin de réduire l'hétérogénéité des pratiques.

[http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Resume\\_AEEH.pdf](http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/Resume_AEEH.pdf) (résumé)

[http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2015-164R\\_.pdf](http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2015-164R_.pdf) (rapport)

### ► Les départements ont attribué 4,2 millions d'aides sociales en 2016

(ASH, 3/11/2017, p 8) - Réf: IV- Généralités

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) a publié une étude sur les prestations d'aides sociales attribuées par les départements en 2016.

Les aides aux personnes handicapées constituent une part importante (518 800). Plus de deux tiers d'entre elles concernaient l'aide à domicile, dont le nombre de bénéficiaires a augmenté de 3,7% en un an.

Cette hausse est principalement due à celle des bénéficiaires de la prestation de compensation du handicap (PCH) (+5,3%).

Les aides départementales pour une prise en charge en structure médico-sociale ou chez des particuliers ont progressé de 1,7%.

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/er1037.pdf>

## DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES

### PROTECTION SOCIALE

### ► Droits des personnes handicapées: l'ONU prône une société française plus inclusive

(ASH, 20/10/2017, p 5-6) - Réf: V- Généralités

La rapporteuse spéciale de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour les droits des personnes handicapées, Catalina Devandas Aguilar, lors d'une récente visite à Paris, a effectué plusieurs recommandations préliminaires afin de rendre la société française plus inclusive : désinstitutionnaliser la prise en charge des personnes en situation de handicap, simplifier le système de protection sociale, assurer leur capacité juridique, favoriser la participation et finaliser la mise en accessibilité.

<http://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=22245&LangID=F>

### ► Les situations de handicap sont plus fréquentes dans les "territoires fragiles"

(ASH, 17/11/2017, p 10) - Réf: V- Généralités

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a publié une récente étude sur l'accès aux droits des personnes en situation de handicap.

Il en ressort que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et certaines zones rurales accueillent plus souvent que d'autres territoires des personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de la politique nationale faisant du handicap une priorité de l'action gouvernementale, le CGET s'implique, aux côtés de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), pour faciliter l'accès aux droits et l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Tandis qu'en zones rurales, des partenariats se développent entre les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les Maisons de services au public (MSAP), ils restent, pour une large part, à construire dans les QPV.

<http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/en-bref-42-cget-09-2017.pdf>

## VIE SOCIALE

### MAINTIEN A DOMICILE

### ► Une intervention à domicile. Garde de nuit itinérante

(ASH, 27/10/2017, p 20-24) - Réf: VI-1.1.3

Depuis septembre 2014, à la suite d'un appel à projets du département des Pyrénées-Atlantiques, une équipe de six auxiliaires de vie sociale employées par l'association Aide et intervention à domicile Béarn et Soule (AIDBS) assure une garde itinérante de nuit dans l'agglomération de Pau auprès de 17 personnes âgées

dépendantes ou de personnes handicapées, usagers réguliers, et 10 usagers ponctuels abonnés à la téléassistance.

<http://aidbs.adessadomicile.org>

### ► Services à la personne: Handéo explore les accompagnements hors domicile

(ASH, 3/11/2017, p 10) - Réf: VI-1.1.3

L'observatoire de l'association Handéo a étudié la question des accompagnements hors domicile réalisés par les services d'aide à la personne (SAP).

[http://www.handeo.fr/images/communication/etude/OBS\\_ImpactLabel\\_Teasing\\_Mono1\\_Piscine.pdf](http://www.handeo.fr/images/communication/etude/OBS_ImpactLabel_Teasing_Mono1_Piscine.pdf)

### ► L'accueil familial, un dispositif en voie d'homogénéisation

(ASH, 17/11/2017, p 26-29) - Réf: VI-1.3

La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) du 28 décembre 2015 unifie le dispositif de l'accueil familial d'adultes âgés ou handicapés et incite les départements à le développer.

Cette solution alternative au maintien à domicile ou à l'entrée en établissement spécialisé se déploie de manière contrainte, le département étant seulement un tiers qui assure le suivi médico-social d'un contrat entre particuliers. D'autre part, les décrets d'application de cette loi sont toujours en attente.

Enfin, la loi ASV ne règle pas la question des congés des accueillants familiaux et de leur remplacement.

## ACCESSIBILITE

### ► Accessibilité

(ASH, 27/10/2017, p 6) - Réf: VI- 2.2

Depuis le 22 octobre 2017, les établissements recevant du public (ERP) ont l'obligation de mettre à disposition un registre public d'accessibilité ayant pour objet d'informer sur le degré d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations.

Le secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées a créé un guide d'aide à l'élaboration de ce registre public d'accessibilité, s'adressant à tous les propriétaires ou exploitants d'ERP, et en particulier à tous ceux souhaitant élaborer ce registre par eux-mêmes.

Il s'agit simplement de mettre à la disposition du public l'ensemble des documents déjà produits par l'établissement et des réponses qui lui ont été apportées.

Le guide contient explications, apports méthodologiques et fournit plusieurs supports pré-remplis qu'il ne reste plus qu'à compléter (en ligne ou à la main sur version imprimée) et à joindre au registre. Les supports sont pragmatiques pour le lecteur et simples à remplir par le gestionnaire.

La fiche de synthèse du registre, en particulier, est accessible à tous. Le document-type est notamment pré-rédigé en langage facile à lire et à comprendre (FALC), et donc accessible également aux personnes qui ont un handicap mental ou une déficience intellectuelle. Son format permet d'en faire une affiche délivrant une information simple et utile au public, et pouvant être installée au principal point d'accueil de l'établissement.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20aide%20registre%20public%20accessibilit%C3%A9.pdf>

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Fiches%20synthese%20R-V\\_registre.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Fiches%20synthese%20R-V_registre.pdf)

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Tutoriel\\_fiche\\_registre.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Tutoriel_fiche_registre.pdf)

## LOISIRS ET CULTURE

### ► Démouville. Un karting 2 places pour les personnes handicapées

Ouest-France, 16 novembre 2017 - Réf: VI- 3.3.5

Pendant tout le mois de novembre, le karting de Caen, installé à Démouville, a proposé à différents établissements de personnes handicapées de pratiquer le kart dans un véhicule biplace, le Sodikart.

Des baptêmes seront également prévus en avril et mai 2018.

**Contact:** Karting de Caen, Parc d'activités, 14840 Démouville. Tél: 02 31 72 20 00

En attendant la rédaction des Actes des **9èmes états généraux du handicap qui ont eu lieu le 23 novembre**, sur le thème "culture et handicaps (théâtre, danse et cirque)", voici les noms et les coordonnées des différents intervenants et spectacles de cette journée :

### **Table ronde : Assister et accéder aux lieux et œuvres culturelles**

Modérateur: Pascale Leillard, directrice de la Culture, Caen la Mer

- Florence FORTI, théâtre de Caen : [f.forti@caen.fr](mailto:f.forti@caen.fr)
- Marie-Cécile PARIS, centre ressources régional handicap musique, danse et théâtre au conservatoire de Caen : [mc.paris@caenlamer.fr](mailto:mc.paris@caenlamer.fr)
- Christelle LE BARON, éducatrice spécialisée sourde, CROP (Bretteville sur Odon): [clebaron@crop-normandie.fr](mailto:clebaron@crop-normandie.fr)
- Isabelle RICHARD, centre chorégraphique national de Caen en Normandie : [isabelle.richard@ccncn.eu](mailto:isabelle.richard@ccncn.eu)
- Emmanuelle GOUSSET, présidente de Cécitix et Bernadette LOCTEAU, adhérente de Cécitix : [cécitix@wanadoo.fr](mailto:cécitix@wanadoo.fr)
- Fabien JEAN, Centre dramatique national de Normandie-Rouen, chargé des relations publiques et de l'action culturelle. Référent handicap : [fabien.jean@cdn-normandierouen.fr](mailto:fabien.jean@cdn-normandierouen.fr)
- Elisabeth MARTIN-CHABOT, Association Ecouter l'image, audio descriptive : [ecouterlimage@laposte.net](mailto:ecouterlimage@laposte.net)

### **Table ronde : Pratiquer une activité culturelle**

Modérateur: Anne Milcent (Direction de la Culture, Caen la Mer)

- Michel BANTIGNIE, président association Les Fracadingues (Caen) et Mathilde DOUVILLE, vice-présidente : [fracadingues@orange.fr](mailto:fracadingues@orange.fr)
- Alexandre GAUTHIER, Absolument ! Production (Caen) : [cieabsolumentproduction@gmail.com](mailto:cieabsolumentproduction@gmail.com)
- Valérie LEPELTIER, Association "De l'idée dans le chapeau (Caen) : [lepeltier.valerie@orange.fr](mailto:lepeltier.valerie@orange.fr)
- Marie-Cécile PARIS, centre ressources régional handicap musique, danse et théâtre au conservatoire de Caen : [mc.paris@caenlamer.fr](mailto:mc.paris@caenlamer.fr)
- Christelle LE BARON: éducatrice spécialisée sourde, CROP (Bretteville sur Odon): [clebaron@crop-normandie.fr](mailto:clebaron@crop-normandie.fr)
- Coralie BANCHEREAU, compagnie les Arts sensibles (Caen) : [lesartssensibles@orange.fr](mailto:lesartssensibles@orange.fr)
- Ludovic RITTER, La Brèche (Cherbourg) responsable de la médiation et l'action culturelle et artistique : [mediation@labreche.fr](mailto:mediation@labreche.fr)
- Christine HASNE, association N et I Ni et Cie (Cherbourg) : [atelier@netini.net](mailto:atelier@netini.net)
- Karine OPPORTUNE, école du cirque Les Artistochats (Hérouville Saint-Clair): [artistochats@gmail.com](mailto:artistochats@gmail.com)

### **Table ronde : Devenir professionnel de la culture**

Modérateur: François Alleaume (Direction de la Culture, Caen la Mer)

- Christine LEROY, comédienne (Troupe de l'Escouade en charge du groupe théâtre de l'ESAT les Ateliers du Cailly) (Mont-Saint-Aignan) : [troupedelescouade@neuf.fr](mailto:troupedelescouade@neuf.fr)
- Nawel GAZDALLAH, responsable d'exploitation ARRED-ESAT Les Ateliers du Cailly (Mont-Saint-Aignan): [respexploitation.esat@arred.fr](mailto:respexploitation.esat@arred.fr)
- Claire GRUEL, Mickaël SAUMON, Aldo FIRMIN, actrice et acteurs de l'ESAT 'les Ateliers du Cailly' : [troupedelescouade@neuf.fr](mailto:troupedelescouade@neuf.fr)
- Tomos YOUNG et Maylis ARRABIT, Compagnie Interdanse (Granville) : [interdanse@gmail.com](mailto:interdanse@gmail.com)
- Laura SIMI, Compagnie Silenda (Caen): [simi.foa@free.fr](mailto:simi.foa@free.fr)

### **Spectacles joués :**

Duo de tango par la compagnie les Arts Sensibles

<http://lesartssensibles.wix.com/lesartssensibles>

Pièce de théâtre: L'Impromptu par la Troupe de l'Escouade et l'atelier théâtre de l'ESAT de Cailly

[www.troupedelescouade.fr](http://www.troupedelescouade.fr)

Spectacle de danse inclusive #onesttoutsleshrien par la compagnie Interdanse :

<https://www.interdansecie.com>

### ► Valides-Handicapés, pour un sport ensemble

Ouest-France, 22 novembre 2017 - Réf: VI- 3.3.5

Le Comité olympique régional et sportif (CROS) de Normandie a remis le label "Valides-handicapés, pour un sport ensemble" à 16 associations sportives qui ont développé des mesures d'intégration envers les personnes en situation de handicap.

**Contact:** CROS Normandie, tél: 02 31 86 88 95 et email: [cros.bassenormandie@wanadoo.fr](mailto:cros.bassenormandie@wanadoo.fr)

La commission « sport et handicap » du comité départemental olympique et sportif (CDOS) du Calvados organise une matinée de sensibilisation à l'encadrement des activités sportives à destination des personnes en situation de handicap, **le samedi 9 Décembre 2017 à l'IME de Falaise**, 33 rue de Brette, **de 8h45 à 12h30**.

Cette matinée gratuite est ouverte à toutes les personnes susceptibles d'encadrer une activité sportive auprès de personnes en situation de handicap: Educateurs sportifs, éducateurs spécialisés, enseignants, AVS, parents de jeunes en situation de handicap, professeurs d'EPS ...

Plus d'informations sur : <http://calvados.franceolympique.com/art.php?id=72288>

## VIE PRATIQUE

### ► Le fauteuil roulant intelligent va naître à Caen

Ouest-France, 16 novembre 2017 - Réf: VI- 3.4

Le pôle TES (transactions électroniques sécurisées) de Caen est associé au projet européen ADAPT (Assistive Devices for empowering disABled People through robotic Technologies), projet financé en grande partie par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et qui doit permettre dans les quatre prochaines années le développement d'un fauteuil roulant électrique connecté.

Ce fauteuil roulant serait équipé d'un système d'aide à la conduite (évitement d'obstacles, sélection d'itinéraires et conduite autonome).

Le pôle de Caen est chargé de trouver et de réunir les chercheurs, laboratoires et entreprises qui ont déjà mis au point ou vont mettre au point les équipements de ce fauteuil.

## POLITIQUE DU HANDICAP

### ► Les recommandations de l'Europe pour favoriser l'autonomie des personnes handicapées

(ASH, 20/10/2017, p 12) - Réf: I- 3.3

Une série de rapports de l'Agence européenne des droits fondamentaux fait le point sur les projets et les engagements des Etats membres en matière de désinstitutionnalisation.

Nombre de personnes handicapées dans l'Union européenne vivent encore dans des institutions spécialisées. Elles risquent d'être isolées, marginalisées et empêchées de mener une existence épanouie et indépendante. Leurs conditions de vie sont nettement moins bonnes que celles des personnes sans handicap.

Ces rapports suggèrent ce dont les personnes handicapées auraient besoin de la part de l'Union européenne et de ses Etats membres afin de jouir d'une vie autonome avec un soutien de proximité.

<http://fra.europa.eu/fr/press-release/2017/autonomie-est-loin-detre-une-realite-pour-de-nombreuses-personnes-handicapees>

<http://fra.europa.eu/en/theme/people-disabilities> (rapports en anglais seulement)

### ► Chaque ministère doit se doter d'un haut fonctionnaire au handicap avant le 10 novembre

(ASH, 10/11/2017, p 41-42) – Circulaire n°5973/SG du 23 octobre 2017 - Réf: I- 3.1

Dans le cadre de la mise en place du plan d'action interministériel pour 2018-2022, une récente circulaire du Premier ministre demande à chaque ministère et secrétariat d'Etat de désigner en son sein, au plus tard le 10 novembre 2017, un haut fonctionnaire en charge du handicap et de l'inclusion.

Les missions de ces hauts fonctionnaires seront notamment d'établir, pour chaque projet de loi, une fiche "diagnostic-handicap" afin de s'assurer de la prise en compte du handicap et de dresser un état des lieux en la matière dans l'ensemble des politiques relevant de leur ministère.

[http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/11/cir\\_42716.pdf](http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/11/cir_42716.pdf)

## **A CONSULTER AU SERVICE IPH**

### **Déclic (n°179- Novembre/Décembre 2017)**

**Dossier** : Hized.org

### **Etre Handicap Information (n°150- Septembre/Octobre 2017)**

**Dossier** : Start-up et emploi

### **Faire Face (n°751- Septembre/Octobre 2017)**

**Dossier** : Dossier aidants-aidés. Se reposer sur le répit

### **Faire Face (n°752- Novembre/Décembre 2017)**

**Dossier** : Dossier créateurs d'entreprise. Des outils pour ouvrir sa boîte

### **Vivre Ensemble (n°136- Septembre 2017)**

**Dossier** : Lire, comprendre, exister



## Renseignements HANDICAP

**Le service IPH vous offre 3 solutions :**

**Notre site internet :** [www.caen.fr](http://www.caen.fr), rubrique Handicap  
[Le guide Accessibilité](#), des listes d'associations, des coordonnées d'ouvrages sur le handicap...

### **En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux du service IPH) :**

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
  - *Déclic* (bimestriel) : magazine de la famille et du handicap ;
  - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
  - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF) ;
  - *Vivre ensemble* (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

### **Par téléphone : 02 31 15 38 56**

Permanence téléphonique :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

## **CCAS de CAEN** **Service Information Personnes handicapées**

9, rue de l'Engannerie - CAEN  
[infopersonneshandicapees@caen.fr](mailto:infopersonneshandicapees@caen.fr)

### **Accès**

Tram : *arrêt Bernières*  
Bus : *arrêts Saint-Jean ou Bernières*